

Image not found or type unknown



Requete de modification ou appel??

Par **bbjj**, le **02/09/2013 à 18:04**

bonjour
j ai besoin de quelques conseils
mon jugement de divorce date de juin lequel j ai signé sur conseil de mon avocat. Cependant je n ai pas obtenu la moitié des vacances scolaires pour motif que je n ai pas expliqué comment j envisage la prise en charge des enfants notamment le soir car je travaille de nuit. Mais je ne comprend pas pourquoi a partir du moment ou je suis comme tout le monde et que je compte poser mes vacances sur les vacances scolaires des enfants.
Je n ai encore pas reçu la lettre par huissier qui rend plus définitif les choses je suis encore dans les délais pour faire appel mais il y a t il une autre solution plus rapide et moins couteuse?? je pensais a une requete modificative du jugement...
Qu en pensez vous?